



FORMULAIRE DE DECLARATION SUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES

Nom et prénom du redevable ¹ :

BCE : Numéro National :

Domicilié(e) : N° :

Code Postal : Localité :

GSM : E-Mail :

Situation du panneau publicitaire ² :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité :

Référence cadastrale :

Information sur le panneau publicitaire (cocher les cases adéquates)

A. Système de défilement électronique ou mécanique **ou** éclairé-lumineux ? (x2) ☐ OUI ☐ NON

B. Système de défilement électronique ou mécanique **et** éclairé-lumineux ? (x3) ☐ OUI ☐ NON

Début placement :/...../..... Fin :/...../..... = ... Nbr de jours (1)

Largeur en centimètre : Cm (2) Hauteur en centimètre : Cm (3)

Surface en cm² (2x3) : Cm² (4) Unités taxables arrondies (4/100) : Dm² (5)

Montant de la taxe = **1,00 €** X Dm² (5) X Nbr jrs (1) / 365 = ... Euros (6)

Coefficient multiplicateur de (6) : Si panneau A x 2 et si panneau B x 3 = ... Euros

Par la remise de cette déclaration, le redevable déclare sur l'honneur l'exactitude des données renseignées ³

Fait à, ... le, ...

Signature du déclarant,

Cadre strictement réservé à l'Administration :

Date de réception :

Informations complètes : ☐ Oui ☐ Non

¹ Par « Redevable », il y a lieu d'entendre le propriétaire du panneau

² Une déclaration doit être rentrée par panneau à l'Administration Communale, service Finances et Régie Parc Communal 1 à 5670 Nismes – (060) 31 00 24 ou 31 01 78 – finances@viroinval.be. La déclaration est valable jusqu'à révocation par recommandé.

³ Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le responsable du traitement de la réclamation s'engage à n'utiliser les données reprises sur ce formulaire que dans le cadre de ses missions.